

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DE LA ZONE EST DE L'OISE**

Séance du 17 novembre 2016

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de membres		
Composant le Conseil Syndical	En exercice	Présents ou représentés
24	24	17

Date de la convocation :

Le 10 novembre 2016

Date d'affichage

Le 08 décembre 2016

L'an deux mille seize, le dix-sept novembre,

À 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Monsieur FERREIRA Olivier, Mesdames DECAMP Annick, PARIGOT Marianne, et TROUVAIN Corinne, Messieurs ALLARD Patrick, CARVALHO Patrice, DENNEL Alain, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, FORGET Daniel, GAGE Daniel, GRANIER Jean-Claude, HAUDRECHY Jean-Pierre, HEDUY Christian, LEBOEUF Jean-Pierre, MAZIERES Florent, WARIN Gérard.

Excusés : Madame FOYART Khristine, Messieurs CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, DEMAISON Daniel, GUESNIER Jean-Noël, LANGLOIS-MEURINNE Grégoire, POULIN Charles, TASSIN Jackie.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Objet de la délibération :

Avenant n°1 à la convention de mandat avec la commune de BREUIL LE SEC pour les travaux rue de la Gare

Vu la convention de mandat conclue avec la commune de BREUIL LE SEC le 20 novembre 2014 pour les travaux de renforcement et d'enfouissement du réseau de basse tension rue de la Gare,

Vu le Décompte Général et Définitif de l'opération concernée du 30 novembre 2015,

Considérant que le SEZEO s'est engagé à prendre en charge la totalité des coûts relatifs au réseau de basse tension, hors terrassement,

Le Président propose de conclure un avenant à la convention de mandat afin de porter à 51 287,00 € HT le montant de la prise en charge du SEZEO pour les travaux de basse tension. Les montants prévus pour la partie tranchée et la maîtrise d'œuvre restent inchangés.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

- **AUTORISE** le Président à signer un avenant n°1 avec la commune de Breuil le Sec afin d'ajuster la participation financière du SEZEO pour les travaux de renforcement et d'enfouissement du réseau basse tension réalisés rue de la Gare à savoir :

- Réseau basse tension :	51 287,00 € H.T.
- Tranchées :	8 118,00 € H.T.
- Maîtrise d'œuvre :	3 459,18 € H.T.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Avenant à la convention de mandat Breuil le Sec

Date de décision: 17/11/2016

Date de réception de l'accusé 08/12/2016

de réception :

Numéro de l'acte : 17112016_201655

Identifiant unique de l'acte : 060-200043578-20161117-17112016_201655-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .3

Commande Publique

Conventions de Mandat

Date de la version de la 07/12/2016

classification :

Nom du fichier : 2016-55 avenant à la convention avec Breuil le Sec.pdf (060-200043578-20161117-17112016_201655-DE-1-1_1.pdf)